

**RAPPORT DE PROTECTION JANVIER 2021 DE LA REGION DE LA
BOUCLE DU MOUHOUN**



Participants à un focus group réalisé dans le village de Kiemé / Commune de Djibasso/Province de la Kossi

CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

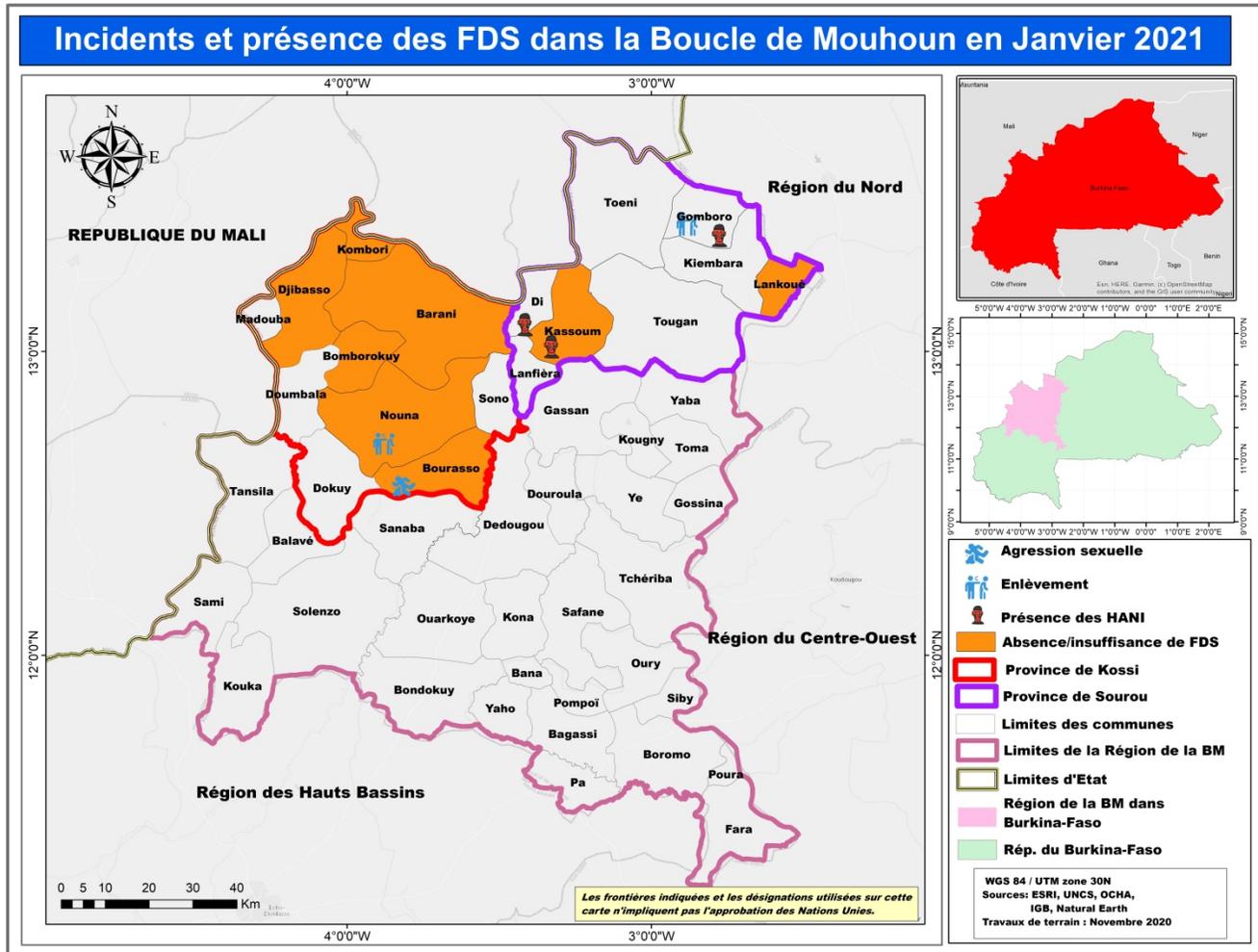
En ce début d'année 2021, le contexte sécuritaire de la Boucle du Mouhoun demeure précaire avec quelques incidents survenus dans certaines zones. La situation de protection dans les provinces couvertes a été marquée au cours de ce mois par la persistance des violations de droits à l'endroit des populations civiles commises par des individus armés non identifiés. En plus de mouvements de populations enregistrés à titre préventif, ces incidents ont provoqué des déplacements forcés de personnes vers d'autres localités considérées comme relativement stables.

Dans la Kossi, la relative accalmie observée depuis le mois décembre 2020 s’est confirmée au cours de cette période avec une baisse d’incidents ciblant les populations (deux incidents rapportés contre trois enregistrés le mois précédent). Dans cette province, des pratiques discriminatoires au sujet des distributions de vivres aux personnes vulnérables ont été dénoncées par des PDIs. A Djibasso certaines personnes déplacées se sont plaintes de n’avoir jamais reçu d’assistance alimentaire alors que d’autres sont toujours bénéficiaires des distributions de vivres initiées par les acteurs humanitaires.

Au Sourou, depuis l’interdiction de consommer de l’alcool et du tabac imposée, courant novembre 2020, dans les communes de Gomboro, Di et Kassoum par les HANI, les populations sont toujours victimes d’actes d’intimidation de ces groupes radicaux. Leur présence a régulièrement été signalée dans ces communes, au cours du mois, où ils ont ciblé les femmes vendeuses de bière locale et menacé de s’en prendre directement aux habitants si ceux-ci ne s’engagent pas à vivre selon les prescriptions de l’islam. En dépit de ces incidents, les activités reprennent timidement dans cette province. Il s’agit la réouverture de trois écoles dans les communes de Di et Lanfièra, de la réhabilitation des boutiques du marché de Toéni et de la reprise des travaux de bitumage de l’axe Di – frontière du Mali.

De l’analyse de la situation de protection dans la Boucle du Mouhoun au cours de ce mois, il convient de noter que la tendance des incidents est pratiquement restée constante (6 incidents enregistrés en janvier 2021 contre 6 violations rapportées en décembre 2020). Bien que les opérations militaires conjointes des armées burkinabè et maliennes conduites depuis le mois dernier dans la bande frontalière en soient un facteur explicatif, les HANI demeurent actifs dans les communes frontalières avec le Mali.

Sur le plan sanitaire, la région fait aussi face à la vague de propagation de la pandémie du COVID-19 qui rappelle la nécessité de multiplier les sensibilisations sur l’observation stricte des mesures barrières (lavage systématique des mains, respect de la distanciation physique et port de bavettes). Avec le premier cas déclaré dans le Sourou, la Boucle du Mouhoun a enregistré au total 4 nouveaux cas au cours de ce mois.



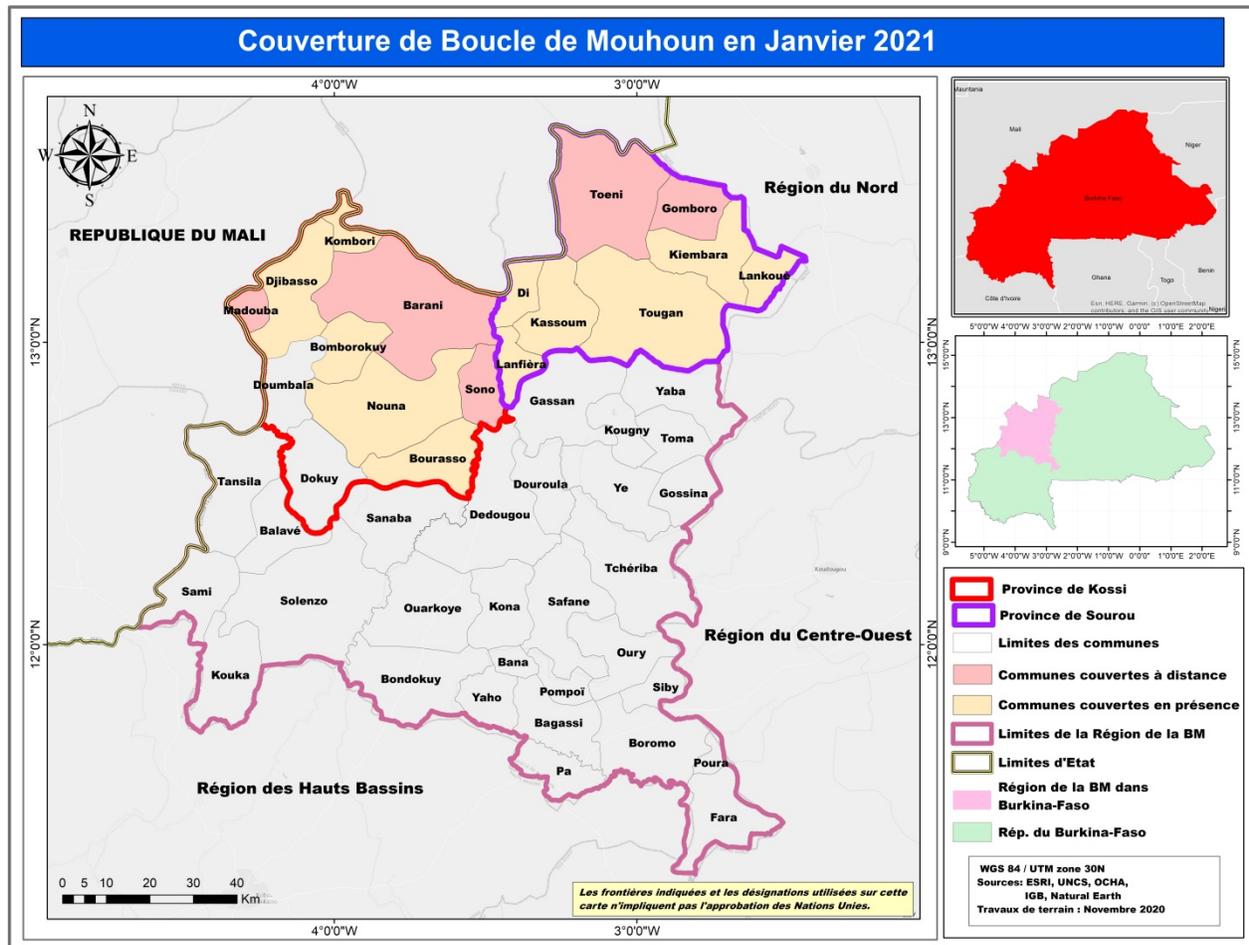
ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de janvier 2021, les activités de monitoring de protection ont été réalisées dans les provinces de la Kossi et du Sourou qui sont couvertes par le projet de protection.

Dans la Kossi, la mise en œuvre des différentes activités dans les communes de Nouna (secteur 5), de Bourasso (Tiémé), de Djibasso (Nairema), de Bomborokuy et de Madouba a été assurée par les équipes terrain qui sont déployées dans ces localités. Quant au Sourou, les missions de monitoring se sont effectuées dans les communes de Tougan, de Kiembara, de Lankoué (Torouba, Peterkoué et Lankoué mossi), de Kassoum (Moara-petit et Kassoum centre). Ces sorties sur le terrain se sont également poursuivies dans certaines localités d'accès difficile notamment dans les villages de Diédougou, Yaran et Lanfiéra-centre (commune de Lanfiéra) et dans les villages de Bouna, Wè et Di centre (commune de Di). La réalisation de ces activités a nécessité 20 sorties de monitoring effectuées dans les zones couvertes reparties dont 05 sorties dans la Kossi et 15 dans le Sourou)

Dans les communes inaccessibles pour cause d'insécurité à savoir Sono, Kombori et Barani pour la Kossi et Toéni et Gomboro dans le Sourou, le monitoring à distance a été réalisé avec le concours des

acteurs communautaires (comités de protection, points focaux, informateurs-clé etc...) (ci-dessous la carte sur les différentes zones couvertes au cours du mois).



Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

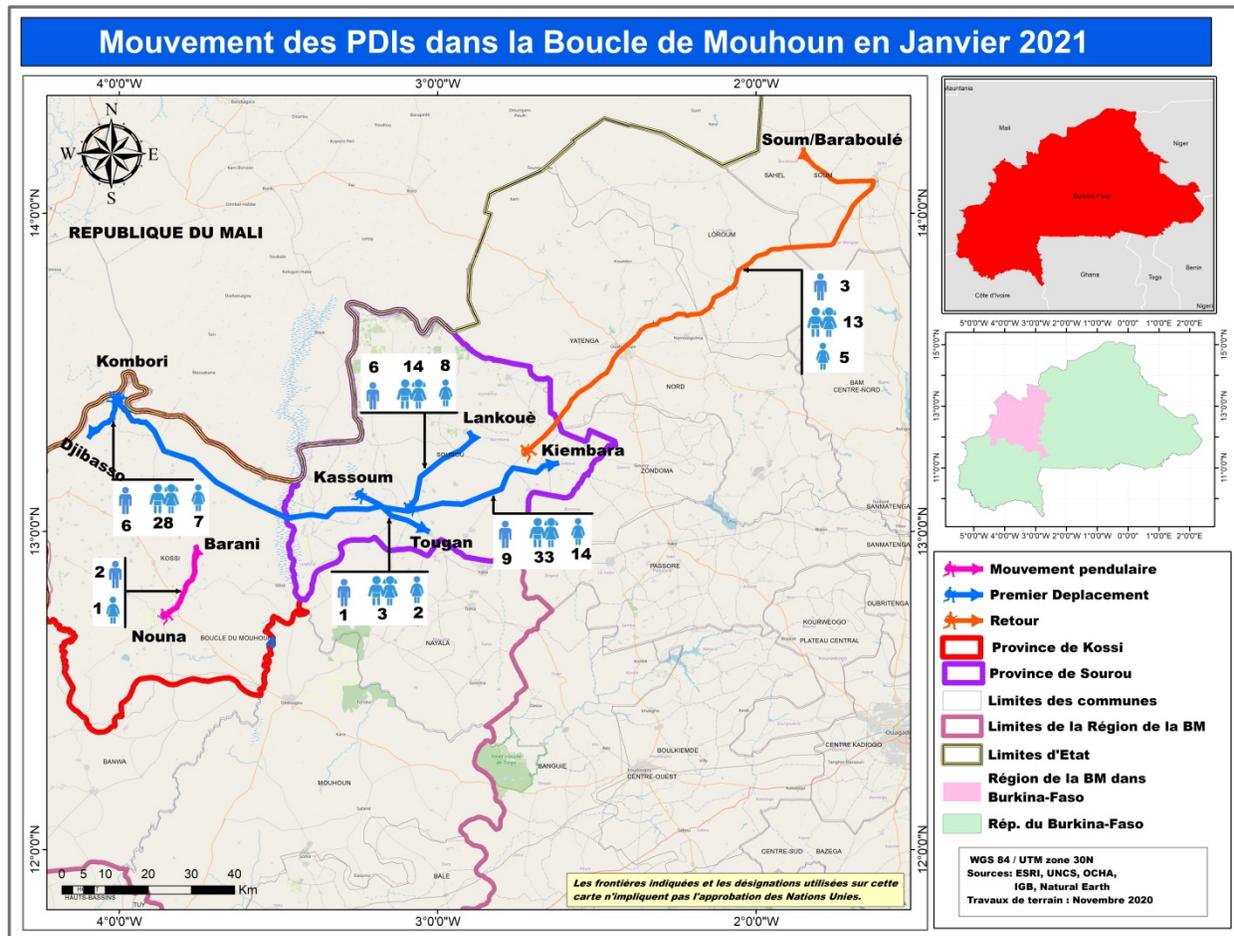
Dans la Boucle du Mouhoun, les mouvements enregistrés au cours de la période sous revue sont essentiellement des déplacements de populations liés à la situation sécuritaire et des retours dans des localités d'origine.

Au niveau de la Kossi, deux types de mouvements de populations ont été observés dans cette province. Le premier cas concerne 4 ménages de 41 membres (composés de 6 hommes, 7 femmes et 12 garçons et 16 filles), originaires de Kombori qui sont arrivés dans la commune de Djibasso en raison des risques d'incidents élevés dans la zone de départ. Le second cas signalé est un mouvement pendulaire qui est régulièrement effectué entre Nouna et Barani par un groupe de 3 PDIs dont deux hommes et une femme dans le cadre de leurs activités commerciales.

Dans le Sourou, il a été observé l'arrivée massive des PDI surtout en provenance de la province du Yatenga où la commune de Koumbri a fait l'objet de multiples attaques par des HANI au cours de ce mois. Une première vague de ces PDI au nombre de 28 (6 hommes, 8 femmes, 6 garçons et 8 filles) s'est installée le 7 janvier 2021 dans le village de Peterkoué situé dans la commune de Lankoué. Ensuite, un autre groupe de 41 PDI composé de 10 femmes, 5 hommes, 11 garçons et 15 filles est arrivé le 13 janvier dans la commune de Kiembara. La même commune a accueilli, à la date du 21 janvier 2021, la dernière vague des PDI de Koumbri composée de 2 ménages (4 femmes, 4 hommes, 2 filles et 5 garçons).

A la suite d'une tentative d'enlèvement et des menaces dans le village de Tiao (commune de Kassoum) un ménage de 6 membres dont 1 homme, 1 femme et 4 enfants a été enregistré le 9 janvier 2021 dans la commune de Tougan. Des retours ont également été observés soit vers d'autres localités du pays ou vers le Mali. Ainsi, un groupe de 15 demandeurs d'asile maliens dont 1 homme, 2 femmes et 12 enfants, précédemment installés dans le village de Nehourou (commune de Toéni) sont retournés vers le Centre du Mali (région de Bankass). Dans la commune de Kiembara également, le village de Ouéllé a enregistré le retour de 3 ménages PDI de 21 membres (3 hommes, 5 femmes, 6 garçons et 7 filles) vers la commune de Baraboulé située dans la province du Soum. Il est ressorti des échanges avec les points focaux des localités concernées que les personnes retournées auraient justifié leur retour par des informations reçues de leurs parents déjà rentrés relatives à une accalmie dans les zones d'origine.

Selon les dernières statistiques produites par le CONASUR à la date du 10 novembre 2020, sur les déplacements de populations, le nombre de PDI enregistrées dans la Boucle du Mouhoun s'élève à **44921** personnes dont **22067** femmes et **22854** hommes. Par ailleurs, le monitoring réalisé au cours de janvier 2021 a permis de recenser 131 nouvelles PDI (25 hommes, 30 femmes et 76 enfants) et 21 retournés dont 3 hommes, 5 femmes et 13 enfants. (Ci-dessous le graphique sur les différents mouvements de populations enregistrés au cours du mois).



Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSONS, Boucle du Mouhoun

PROBLEMES DE PROTECTION

• Situation sécuritaire - incidents de protection dans les zones sous couverture

Au cours du mois de janvier 2021, le monitoring a permis de rapporter au total 6 incidents de protection qui sont survenus dans les zones couvertes :

Atteinte à la liberté et tentative d'enlèvement : dans la nuit du samedi 02 janvier 2020, aux environs de 3 heures, le village de Tiao, situé dans la commune de Kassoum a reçu la visite d'un groupe d'individus armés non identifiés. La première cible fut le catéchiste du village qui a lutté pour échapper à une tentative d'enlèvement. Un vieillard venu au secours a été maîtrisé et ligoté par les HANI qui l'ont amené. Avant leur départ, ils ont tenu à menacer les populations contre toute collaboration avec les FDS. Fort heureusement, la victime relâchée plus tard par ses ravisseurs, n'a présenté aucune blessure physique. En rappel, les habitants dudit village avaient déjà fait l'objet de menaces des HANI courant novembre – décembre 2020.

Atteinte à l'intégrité physique et agression : le samedi 09 janvier 2021, dans la commune de Bourasso, un homme de 25 ans qui partait en brousse pour cueillir des feuilles de kapok a été aperçu par un

groupe d'individus armés non identifiés aux environs de 12 heures. Pris en chasse, l'infortuné a été rattrapé et brutalisé même dans son intimité par ces bourreaux avant d'être abandonné. Grièvement blessée, la victime a néanmoins pu rejoindre son village Kéréna situé à 20 km du chef-lieu de commune.

Intimidations et atteinte à la sécurité : le mardi 12 janvier 2021, aux environs de 00 heures, une colonne d'individus armés non identifiés motorisés a fait irruption dans la commune de Di. Ils ont, au cours de leur parade, effectué des tirs de sommation qui ont créé une panique générale dans la localité avant de prendre la direction du village de Poura.

Intimidations et atteinte à la liberté et à la propriété : dans la journée du mardi 19 janvier 2021, le village de Konga, situé à 12 km du chef-lieu de la commune de Gomboro, a reçu la visite d'un groupe d'individus armés non identifiés aux environs de 13 heures. Arrivés sur des motos, ils ont directement ciblé les femmes vendeuses de bière locale dont les foyers ont entièrement été saccagés. Ensuite, ils ont intimé l'ordre aux habitants du village de s'abstenir de consommer de l'alcool et aux femmes de porter désormais le voile. Bien qu'aucune perte en vie humaine n'ait été déplorée, les HANI ont menacé de s'en prendre aux populations si elles ne s'engagent pas à suivre les prescriptions de l'islam

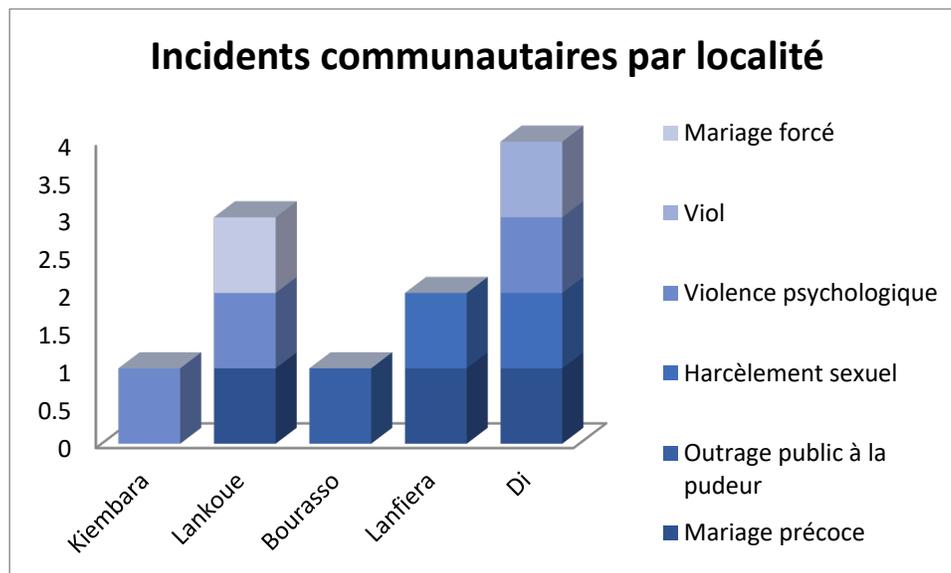
Atteinte à la sécurité et tentative d'enlèvement : le mercredi 20 janvier 2021, dans la matinée, un homme de 32 ans a été enlevé par des individus armés non identifiés dans le village de Solemana, à 20 km de Nouna. Selon la victime, elle a été encerclée par les HANI qui l'ont accusée d'avoir dénoncé un des leurs enlevé par les FDS. Menaçant de le tuer, le trentenaire a pu convaincre les HANI de son innocence qui ont fini par le relâcher.

Enlèvement, violence physique et viol : dans la journée du dimanche 24 janvier 2021, une femme d'une trentaine d'années a été victime d'enlèvement par un groupe des individus armés non identifiés dans le village de Konga situé dans la commune de Gomboro. Elle a été violentée et violée par ses ravisseurs qui l'ont par la suite abandonnée toute seule dans la brousse. Secourue par des habitants du village, la victime a été conduite par ses proches dans une formation sanitaire à Ouahigouya pour bénéficier d'une prise en charge adéquate.

Malgré les patrouilles régulières des FDS dans la Boucle du Mouhoun, la région reste faiblement couverte par les services de sécurité et de défense. Dans le Sourou, deux communes (Kassoum et Lankoué) sur huit ne disposent pas de postes réguliers. Au niveau de la Kossi, les communes de Bourasso, de Bomborokuy, de Kombori et de Son ne bénéficient d'aucun service permanent des FDS. Quant aux groupes d'auto-défense à base communautaire, des confréries de chasseurs traditionnels communément appelés dozos appuient les FDS dans les opérations de sécurisation dans les communes de Djibasso, de Barani, de Kombori, de Bomborokuy et de Nouna. Au Sourou où aucune présence d'acteurs communautaires armés n'avait jusque-là été signalée, il a été rapporté au cours de ce mois la mise en place des groupes d'auto-défense dénommés Koglwéogo dans les communes de Kiembara et de Lankoué. Le développement de cette approche communautaire de la question sécuritaire pourrait s'expliquer par la proximité de ces zones avec la région du Nord où les groupes d'auto-défense sont très actifs.

- **SGBV**

Des problématiques liées aux violences basées sur le genre constituent des cas récurrents qui ont encore été identifiés dans les zones couvertes durant ce mois. Le premier incident de cette nature qui a été rapporté est relatif à un cas de viol d'une femme âgée d'une quarantaine d'année par des HANI dans le village de Konga (commune de Gomboro). La survivante qui avait été abandonnée par les auteurs après leur forfait a été secourue par les proches parents qui l'ont immédiatement conduite dans une formation sanitaire à Ouahigouya pour une meilleure prise en charge sanitaire. En raison de l'accès difficile dans cette commune, l'équipe terrain chargée de couvrir la zone concernée est en contact permanent avec les points focaux dans le cadre du suivi de cet incident. Dans la commune de Di, un cas de violence conjugale perpétrée sur une épouse par le mari a été identifié dans un foyer polygame. La survivante qui a été battue et expulsée du foyer avec ses 4 enfants a été référée à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire pour sa prise en charge. Le dernier cas de VBG enregistré concerne deux femmes du village de Peterkoué, situé dans la commune de Lankoué, qui ont été victime de confiscation de leurs documents d'identité par leurs époux pour des raisons inconnues. Lors des focus groups réalisés dans le cadre du monitoring communautaire, les participants ont dénoncé des cas de mariage forcé, de harcèlement sexuel, de violence psychologique et de viol comme principales VBG qui minent leurs communautés. Ces pratiques qui ont essentiellement été dénoncées dans les communes de Di, Lankoué et Lanfiéra seraient causées, en grande partie, par certaines considérations socio-culturelles peu soucieuses des droits des femmes (droit de préséance de l'homme sur la femme, culture de l'impunité pour les torts causés aux femmes etc...)



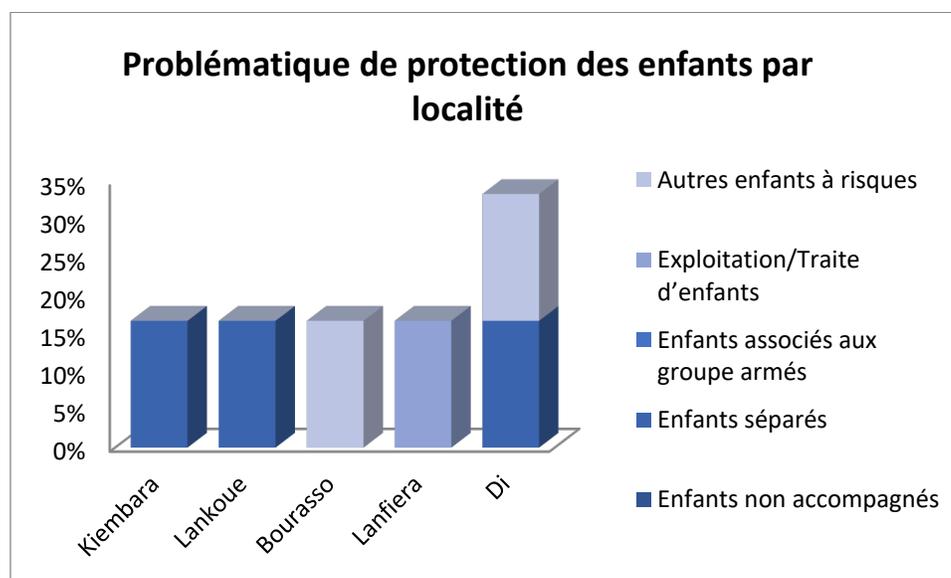
Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

- **Protection de l'enfance**

Les activités de monitoring réalisées au cours la période sous revue se sont également intéressés aux problèmes de protection de l'enfance liés à la crise sécuritaire qui sévit dans la région. Ces cas de protection identifiés sur le terrain se résument à des vulnérabilités.

Dans la Kossi, le premier cas constaté concerne des enfants en situation d'exploitation précisément dans la ville de Nouna. Il s'agit d'une dizaine de jeunes filles dont l'âge varie entre 9 et 14 ans qui sont employées dans des kiosques à café sans aucune rémunération. Parmi les PDIs installées dans cette province, deux enfants orphelins ont été identifiés dont une fille de 14 ans et un garçon de 9 ans à Djibasso.

Dans le cadre du monitoring communautaire, les cas de vulnérabilités qui ont été relayés au niveau du Sourou portent sur la présence d'enfants séparés notamment dans les communes de Di, de Lankoué et de Kiembara. Des cas d'enfants non accompagnés ont également été signalés dans les communes de Di et de Bourasso. La dernière problématique identifiée dans la commune de Lanfiéra concerne la traite des enfants. Il faudrait rappeler que La situation de protection des enfants dans la région, aggravée par cette crise, appelle à des interventions ciblées des acteurs humanitaires au profit de cette catégorie de personnes vulnérables.



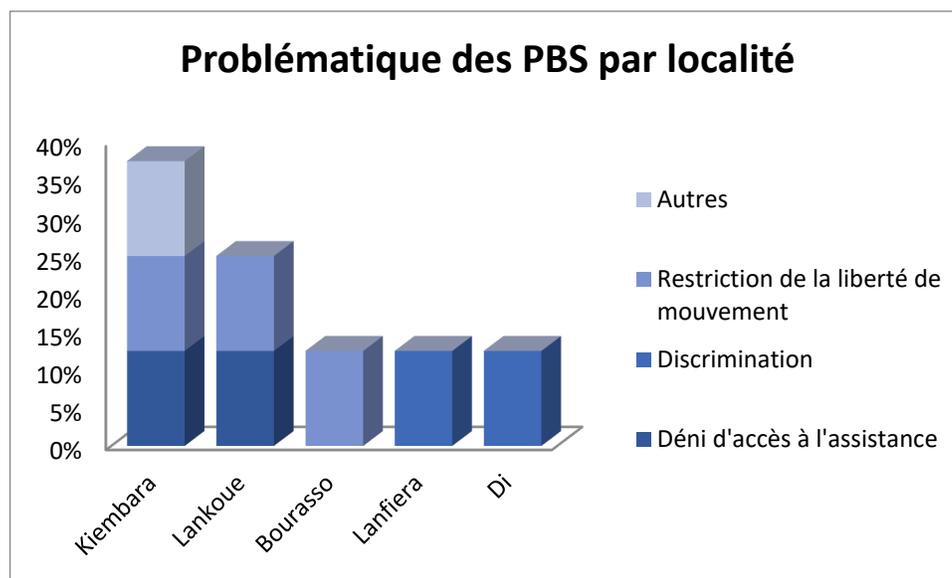
Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

- **Problèmes spécifiques de protection et personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)**

Durant le mois de janvier 2021, le monitoring a permis d'identifier 40 personnes ayant des besoins spécifiques dont les dossiers sont en cours d'examen pour l'assistance. Comme profils de ces PBS, il faut noter la présence d'enfants séparés, d'enfants non accompagnés, de femmes veuves, de femmes cheffes de ménages, de personnes malades, âgées et sans soutien.

Quant aux problématiques des PBS déterminées lors des entretiens dans le cadre du monitoring communautaire, elles portent sur des cas suivants :

Le déni d'accès à l'assistance qui concerne la majorité des cas enregistrés dans les communes de Kiembara et de Lankoué a pour principaux auteurs des membres de familles ou de communautés dont ils sont issus. Des personnes victimes de restriction de la liberté de mouvement représentent la deuxième catégorie des PBS présentes dans les communes de Bourasso, de Lankoué et de Kiembara. Le dernier cas rapporté traite de la situation des personnes victimes de discrimination en ce qui concerne l'accès à l'assistance dans les communes de Di et Lanfiéra. (Ci-dessous le graphique sur l'identification des PBS réparties par localités)



Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

- **Etat de droit**

Au niveau de la Boucle du Mouhoun, le fonctionnement des services de l'Etat a été sérieusement perturbé dans environ 10 communes de la région. Il s'agit des communes de Di, de Lanfiéra, de Kiembara, de Kassoum et de Gomboro dans le Sourou et celles de Madouba, de Sono, de Barani, de Kombori pour la Kossi dont les services étatiques et communaux fonctionnent au minima.

Depuis le mois dernier il a été constaté la réouverture de certains services notamment des CSPS et établissements d'enseignement et la reprise des activités commerciales dans les communes de Toéni et Gomboro.

Cependant, dans toutes les localités à forts risques susmentionnées, les préfectures et les mairies restent toujours fermées avec pour principale conséquence l'accès difficile aux différents documents d'état civil pour les populations.

En raison de certaines difficultés d'ordre technique qui ont retardé son démarrage effectif, l'opération de délivrance massive d'actes d'état civil initiée par le SP/CONASUR en partenariat avec l'UNHCR est toujours en cours. Initialement prévue pour deux semaines, la prolongation de cette opération permettra de délivrer le maximum de documents au profit des bénéficiaires notamment les PDIs.

- **Protection basée sur la communauté - comites de protection**

Dans le cadre de la reprise des activités en ce début d'année, le contact a été rétabli avec les comités de protection et points focaux à travers une rencontre tenue le jeudi 14 janvier 2021. Ce fut l'occasion de poursuivre les échanges avec ces acteurs communautaires sur les perspectives de redynamisation de la collaboration pour l'atteinte des objectifs.

Pour la réalisation des différentes activités de monitoring dans les zones couvertes durant ce mois, les points focaux ont encore été sollicités pour appuyer les équipes terrain. C'est ainsi qu'ils ont pleinement contribué à l'identification des 40 PBS et à l'animation des focus groups réalisés dans le cadre du monitoring communautaire.

En cette période de vives tensions entre les différentes communautés exacerbées par la crise sécuritaire, la ville de Dédougou a reçu la caravane de la coalition Jam pour la paix qui multiplie des activités de sensibilisation sur la cohésion sociale. Au titre des activités principales réalisées pendant cette sortie dans la cité de Bankuy, figure la tenue d'un forum, le 9 janvier 2021, dans la salle polyvalente, sur la paix et la cohésion sociale qui a réuni les autorités administratives, coutumières ; religieuses et représentants des groupes d'autodéfense de la région.

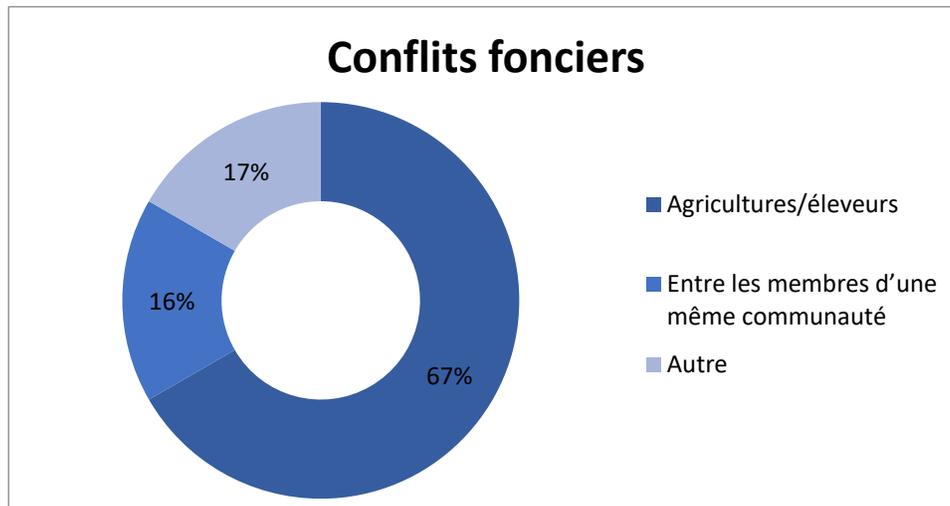
- **Situation de LTB dans la zone de déplacement et de retour**

La question de LTB demeure une problématique essentielle pour de nombreuses personnes déplacées internes dans les différentes localités d'accueil. Leur forte concentration dans ces localités a largement contribué à accroître le coût d'accès au logement et aux ressources. Malgré les abris réalisés par Plan Burkina Faso au profit des PDIs, le problème de logement continue de se poser pour certaines d'entre elles.

Les problèmes de logement sont fonction de la zone d'installation qui tient également compte de la pression démographique. A Djibasso, le coût du loyer varie entre 2.500 francs CFA et 12.500 franc CFA contre un prix moyen de 7.500 francs CFA à Nouna. Quant aux parcelles, le prix du m² est estimé à 1000 francs CFA. Cette situation a fini par favoriser le développement des pratiques telles que la location ou le prêt de terres. Notons que celles-ci consistent en des arrangements verbaux sans aucune base formelle.

Selon les participants aux focus groups réalisés pendant cette période, les populations restent toujours confrontées à des conflits qui opposent principalement les agriculteurs aux éleveurs environ **67%** des cas estimés. D'autres cas de conflits liés au foncier ont été signalés entre des membres d'une même

communauté environ **17 %** et entre d'autres types d'acteurs environ **17%**. (Ci-dessous la répartition des principaux acteurs des conflits fonciers).



Source : *Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

- **Solutions durables**

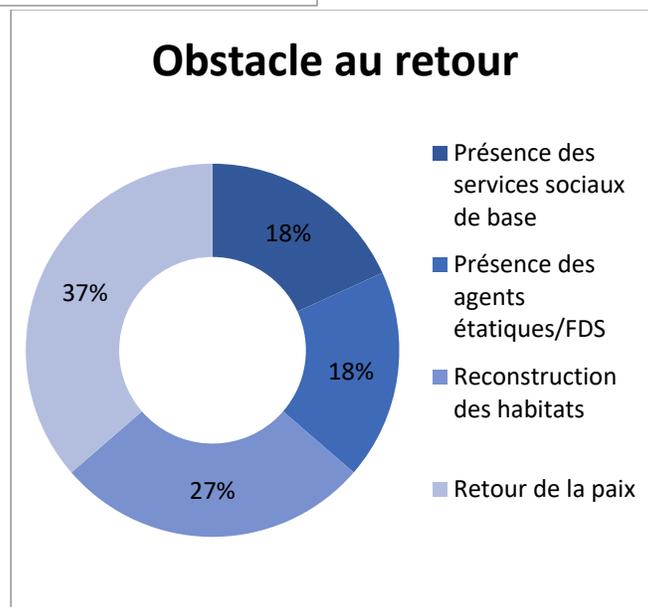
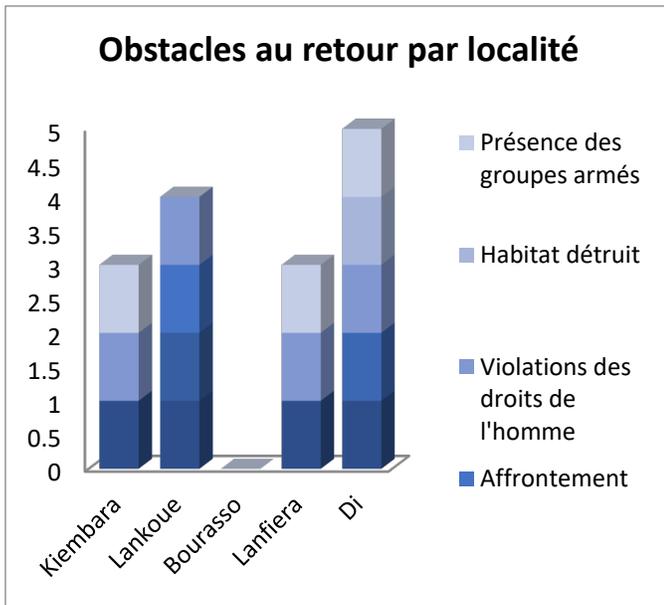
Au titre des solutions durables, il faut préciser que la Boucle du Mouhoun continue d'enregistrer des mouvements de retour de PDI et même de demandeurs d'asile maliens dans leurs zones d'origine. Dans la commune de Kiembara, des PDI originaires de la province du Soum (région du Sahel) ont encore quitté le village de Ouéllé pour regagner leur village situé dans la commune de Baraboulé. Il s'agit au total de 3 ménages composés de 21 membres dont 3 hommes, 5 femmes, 6 garçons et 7 filles qui sont concernés par ce mouvement. Aussi un groupe de 15 demandeurs d'asile maliens dont 1 homme, 2 femmes et 12 enfants, précédemment installés dans le village de Nehourou (commune de Toéni) sont retournés vers le Centre du Mali (région de Bankass). Il est ressorti des échanges avec les points focaux des localités concernées que les personnes retournées auraient justifié leur retour par une certaine accalmie observée par les parents restés ou déjà rentrés dans les zones d'origine.

Malgré cette accalmie dans les zones de retour selon les retournés, ce mouvement pourrait présenter des risques de protection dans la mesure où la situation sécuritaire reste toujours volatile. Il appartient aux autorités étatiques ainsi qu'aux acteurs humanitaires intervenant dans la région de procéder à une évaluation de l'environnement sécuritaire en vue de sensibiliser et d'orienter ces personnes sur la question des retours.

Des échanges avec les participants aux entretiens, une grande partie s'est exprimée favorable au retour pour peu que certaines conditions soient réunies. Ces impératifs sont relatifs à la présence des

services sociaux de base (**18%**), à la présence des agents étatiques et FDS (**36%**), à la reconstruction des habitats (**27%**) et au retour de la paix (**18%**).

Quant aux obstacles par localité, la commune de Di demeure la zone où les PDIs interrogées sont réticentes par rapport au retour pour de nombreuses raisons liées à la crise sécuritaire. Elle est suivie par les communes de Lankoué, de Kiembara et de Lanfiéra.



Source : Monitoring communautaire, janvier 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun

- **Système de partage d'information et coordination**

La reprise timide des activités en ce début d'année n'a pas permis aux différents acteurs intervenant dans la région de tenir des rencontres de coordination.

Cependant, l'ONG INTEROS s'est prêtée à l'exercice traditionnel de présentation de vœux de nouvel an à travers une série de visites de courtoisie aux différents partenaires. Avec la Direction Régionale en charge de l'Action humanitaire, les ONGs ICAHD, Terre des Hommes, DRC, Save the Children, ces visites ont servi de cadre pour échanger sur les perspectives de renforcement de la collaboration et une redynamisation des différents cadres de coordination.

Le jeudi 28 janvier 2021, INTEROS a reçu une mission de l'ONG Interpeace dans le cadre d'une étude sur l'analyse des capacités d'intervention des acteurs pour un renforcement du Nexus humanitaire – développement et paix. Les points abordés au cours de ces échanges ont porté sur l'approche participative développée par INTEROS pour une meilleure implication des bénéficiaires dans ses interventions et sa participation aux différents mécanismes de coordination des acteurs présents dans la région.

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et a quelle entité)

N°	Domaines	Localités	Recommandations	Entités concernées
1	Sécuritaire Alimentaire	Djibasso	Améliorer le système d'enregistrement des PDI pour que la distribution de vivres puisse profiter à toutes les PDI	Cluster Sécurité Alimentaire
2	Abris/AME	Lankoué, Kiembara et Tougan	Prise en compte de ces nouvelles PDI dans l'assistance abris/.	Cluster Abris/AME
3	Protection	Di	Multiplier les patrouilles de sécurisation dans cette commune ou les HANI sont très actifs/ Incidents de protection à la hausse	Cluster Protection Autorités régionales
5	Coordination	Dédougou	Orientation et accompagnement des acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun pour l'activation du cluster protection au niveau régional	Cluster Protection

ACTIONS REQUISES DU HCR

Domaines/Cluster	Actions	Observations
Abris	Réalisation d'abris pour les nouveaux arrivants dans les communes de Lankoué, Kiembara et Tougan	Avec l'arrivée de nouvelles PDI, il faut envisager la réalisation d'abris pour améliorer les conditions de logement de ces arrivants

WASH	Augmenter le nombre de latrines et toilettes dans les communes de Kiembara, Lankoué et Tougan qui accueillent de nouvelles PDI.	L'arrivée continue de PDI dans ces localités accroît le besoin d'infrastructures dans ces localités
Logement terres et biens	Accroître le nombre de bénéficiaires des abris. Faire un plaidoyer pour faciliter l'accès aux terres cultivables au profit des PDI dans les communes de Tougan, Di, Nouna, Bomborokuy et Djibasso	De nombreuses PDI éprouvent des difficultés d'accès au logement et biens dans précisément dans les communes urbaines. Pour les communes rurales, c'est le besoin en terres cultivables qui reste à couvrir

PROTECTION TRANSVERSALE

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
SECURITE, MINES, ALPC, REG	Kombori, Kassoum, Lanfiéra et Toéni	Les HANI auraient été aperçus vers les axes reliant Kassoum et Lanfiéra. Ils se seraient retranchés dans une forêt d'où ils sortent pour opérer des contrôles irréguliers sur le pont de Léri.	Eviter sinon réduire au maximum les déplacements sur les axes concernés, non bitumés qui présentent des risques d'attaques liés aux IED
EDUCATION	Gomboro et Kassoum	Réticence de certains agents de l'Etat à regagner les écoles rouvertes)	Améliorer les conditions de reprise pour les enseignants (patrouilles de sécurisation
ABRIS ET VIVRES	Di	Les nouveaux arrivants ne sont pas prévus dans la réalisation des abris et les retournés auront besoin d'assistance en vivres et	Recenser les nouvelles PDI et les prendre en compte pour une éventuelle opération de réalisation d'abris
COEXISTENCE PACIFIQUE	Kiembara et Lankoué	La mise en place des Kolgweogo ne prenant pas en compte toutes les communautés peut est source de tension entre les différentes communautés	Encadrer l'action des Kolgweogo pour éviter des exactions arbitraires et surtout l'aspect identitaire dans les opérations de sécurisation

N	Localités	Description de l'incident	Types de violations	Personnes directement affectées par l'incident
1.	Kassoum	<p>Dans la nuit du samedi 02 janvier 2021, aux environs de 3 heures, le village de Tiao, situé dans la commune de Kassoum a reçu la visite d'un groupe d'individus armés non identifiés. La première cible fut le catéchiste du village qui a lutté pour échapper à une tentative d'enlèvement. Un vieillard venu au secours a été maîtrisé et ligoté par les HANI qui l'ont amené. Avant leur départ, ils ont tenu à menacer les populations contre toute collaboration avec les FDS. Fort heureusement, la victime relâchée plus tard par ses ravisseurs, n'a présenté aucune blessure physique. En rappel, les habitants dudit village avaient déjà fait l'objet de menaces des HANI courant novembre – décembre 2020.</p>	Atteinte à la liberté et tentative d'enlèvement	02
2.	Bourasso	<p>Le samedi 09 janvier 2021, dans la commune de Bourasso, un homme de 25 ans qui partait en brousse pour cueillir des feuilles de kapok a été aperçu par un groupe d'individus armés non identifiés aux environs de 12 heures. Pris en chasse, l'infortuné a été rattrapé et brutalisé même dans son intimité par ces bourreaux avant d'être abandonné. Grièvement blessée, la victime a néanmoins pu rejoindre son village Kéréna situé à 20 km du chef-lieu de commune.</p>	Atteinte à l'intégrité physique et agression	01
3.	Di	<p>Le mardi 12 janvier 2021, aux environs de 00 heures, une colonne d'individus armés non identifiés motorisés a fait irruption dans la commune de Di. Ils ont au cours de leur parade effectué des tirs de sommation qui ont créé une panique générale dans la localité avant de prendre la direction du village de Poura.</p>	Intimidations et atteinte à la sécurité	27
4.	Gomboro	<p>Dans la journée du mardi 19 janvier 2021, le village de Konga, situé à 12 km du chef-lieu de la commune de Gomboro, a reçu la visite d'un groupe d'individus armés non identifiés aux environs de 13 heures. Arrivés sur des motos, ils ont directement ciblé les femmes vendeuses de bière locale dont les foyers ont entièrement été saccagés. Ensuite, ils ont intimé l'ordre aux habitants du village de s'abstenir de consommer de l'alcool et aux femmes de porter désormais le voile. Bien qu'aucune perte en vie humaine n'ait été</p>	Intimidations et atteinte à la liberté et à la propriété	33

		déplorée, les HANI ont menacé de s'en prendre aux populations si elles de s'engagent pas à suivre les prescriptions de l'islam		
5.	Nouna	Le mercredi 20 janvier 2021, dans la matinée, un homme de 32 ans a été enlevé par des individus armés non identifiés dans le village de Solemana, à 20 km de Nouna. Selon la victime, elle a été encerclée par les HANI qui l'ont accusée d'avoir dénoncé un des leurs enlevé par les FDS. Menaçant de le tuer le trentenaire a pu convaincre les HANI de son innocence qui ont fini par le relâcher.	Atteinte à la sécurité et tentative d'enlèvement	01
6.	Gomboro	Dans la journée du dimanche 24 janvier 2021, une femme d'une trentaine d'années a été victime d'enlèvement par un groupe des individus armés non identifiés dans le village de Konga situé dans la commune de Gomboro. Elle a été violentée et violée par ses ravisseurs qui l'ont par la suite abandonnée toute seule dans la brousse. Secourue par des habitants du village, la victime a été conduite par ses proches dans une formation sanitaire à Ouahigouya pour bénéficier d'une prise en charge adéquate	Enlèvement, violence physique et viol	01